

31 mai 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

COMMUNIQUE COMMUN PUBLIE A L'ISSUE DE LA VISITE OFFICIELLE A PARIS DE SA MAJESTE KHALED IBN ABDELAZIZ AL SAOUD ROI D'ARABIE SAOUDITE, 29 - 31 MAI 1978

` POLITIQUE ETRANGERE ` RELATIONS FRANCO - SAUDIENNES `

A L'INVITATION DE M. VALERY GISCARD D'ESTAING, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE, SA MAJESTE KHALED IBN ABDEL AZIZ AL SAOUD, ROI D'ARABIE SAOUDITE, A EFFECTUE UNE VISITE OFFICIELLE EN FRANCE, DU 29 MAI 1978, CORRESPONDANT AU 23 JUMADA II 1398 DE L'HEGIRE, AU 31 MAI 1978, CORRESPONDANT AU 25 JUMADA II 1398 DE L'HEGIRE ` DATE ` . LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A TENU A RENOUVELER LES SENTIMENTS DE PROFONDE AMITIE QUE LUI-MEME, LE GOUVERNEMENT FRANCAIS ET LA FRANCE PORTENT A SA MAJESTE LE ROI KHALED AINSI QU'AU PEUPLE D'ARABIE SAOUDITE.

LES ENTRETIENS ENTRE LES DEUX PARTIES QUI ONT EU_LIEU A L'OCCASION DE CETTE VISITE, SE SONT DEROULES DANS UNE ATMOSPHERE DE COMPREHENSION ET DE CONFIANCE REAFFIRMEES. A CES ENTRETIENS, QUI ONT PORTE SUR LES GRANDS PROBLEMES INTERNATIONAUX, SUR LES QUESTIONS REGIONALES D'INTERET COMMUN, AINSI QUE SUR LES RELATIONS BILATERALES ENTRE LA FRANCE ET LE ROYAUME ` D'ARABIE SAOUDITE ` ONT PARTICIPE : DU COTE SAOUDIEN : SAR LE PRINCE SULTAN IBN ABDUL AZIZ, MINISTRE DE LA DEFENSE ET DE L'AVIATION £ SAR LE PRINCE SAOUD IBN FAYCAL, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES £ S. EXC. LE DOCTEUR RACHID PHARAON, CONSEILLER PRIVE DE SA MAJESTE LE ROI £ S. EXC. LE DOCTEUR MOHAMMAD ABDOU YAMANI, MINISTRE DE L'INFORMATION £ S. EXC. LE DOCTEUR ABDUL RAHMAN AL ASHEKH, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DES EAUX £ S. EXC. LE DOCTEUR GHAZI AL GOSAIBI, MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ELECTRICITE £ S. EXC. M. ABDUL RAHMAN MANSOURI, SECRETAIRE_D_ETAT AUX AFFAIRES ETRANGERES £ S. EXC. M. JAMIL AL HEJAILAN, AMBASSADEUR D'ARABIE SAOUDITE EN FRANCE. DU COTE FRANCAIS ONT PARTICIPE A CES ENTRETIENS : M. RAYMOND BARRE, PREMIER MINISTRE : M. YVON BOURGES, MINISTRE DE LA DEFENSE : M. PIERRE MEHAIGNERIE, MINISTRE DE L'AGRICULTURE £ M. ANDRE GIRAUD, MINISTRE DE L'INDUSTRIE £ M. JEAN-FRANCOIS DENIAU, MINISTRE DU COMMERCE EXTERIEUR £ M. JEAN-PHILIPPE LECAT, MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION £ M. OLIVIER STIRN, SECRETAIRE_D_ETAT AUPRES DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES £ M. JEAN FRANCOIS-PONCET, SECRETAIRE GENERAL DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE £ S. EXC. M. ROBERT RICHARD, AMBASSADEUR DE FRANCE EN ARABIE SAOUDITE . SA MAJESTE LE ROI KHALED ET LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE ONT EXAMINE L'EVOLUTION DE LA SITUATION AU PROCHE-ORIENT. EGALEMENT ATTACHES AU RESPECT DE L'INTEGRITE TERRITORIALE, DE LA SOUVERAINETE ET DE L'INDEPENDANCE DU LIBAN, ILS ONT SOULIGNE LA NECESSITE D'UNE APPLICATION RAPIDE ET INTEGRALE DES RESOLUTIONS 425 ET 426 DU CONSEIL_DE_SECURITE ` ONU ` , DANS DES CONDITIONS QUI PERMETTENT A LA FORCE INTERIMAIRE DES NATIONS-UNIES ` CASQUES BLEUS ` DE S'ACQUITTER PLEINEMENT DE SON MANDAT QUI CONSISTE A CONFIRMER LE RETRAIT DES FORCES ISRAELIENNES. A RETABLIR LA PAIX ET

LA SECURITE ET A AIDER LE GOUVERNEMENT LIBANAIS A RESTAURER SON AUTORITE EFFECTIVE AU SUD-LIBAN. SA MAJESTE LE ROI KHALED A EXPRIME SON APPRECIATION POUR L'INITIATIVE PRISE PAR LE GOUVERNEMENT FRANCAIS DE METTRE UN CONTINGENT A LA DISPOSITION DES NATIONS-UNIES AFIN DE CONTRIBUER DIRECTEMENT A LA REALISATION DES OBJECTIFS FIXES PAR LE CONSEIL_DE_SECURITE. LE CONFLIT DU PROCHE-ORIENT A ETE L'OBJET DE LA PREOCCUPATION PARTICULIERE DE SA MAJESTE LE ROI `KHALED` `ARABIE SAOUDITE` ET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, QUI ONT SOULIGNE LES DANGERS QU'IL COMPORTE POUR LA STABILITE ET LA SECURITE DE LA REGION, EN MEME TEMPS QUE POUR LA PAIX INTERNATIONALE. LA PARTIE FRANCAISE A RAPPELE QUE LE REGLEMENT DEVRAIT ETRE FONDE SUR LE RETRAIT D'ISRAEL DES TERRITOIRES OCCUPES EN JUIN 1967, SUR LE DROIT DU PEUPLE PALESTINIEN A DISPOSER COMME CHACUN D'UNE PATRIE, AINSI QUE LE DROIT DE TOUS LES ETATS DE LA REGION A VIVRE EN PAIX, DANS DES FRONTIERES SURES, RECONNUES ET GARANTIES. ELLE A SOULIGNE L'URGENTE NECESSITE DE SURMONTER LES OBSTACLES QUI ENTRAVENT LA RECHERCHE D'UN REGLEMENT DURABLE DU CONFLIT DU PROCHE-ORIENT, SUR LA BASE DES RESOLUTIONS 242 ET 338 DU CONSEIL_DE_SECURITE, AFIN QUE S'ENGAGENT DE VERITABLES NEGOCIATIONS, AVEC LA PARTICIPATION DE TOUTES LES PARTIES CONCERNEES, Y COMPRIS LES REPRESENTANTS DU PEUPLE PALESTINIEN. LA PARTIE SAOUDIENNE A SOULIGNE QUE LE PROBLEME PALESTINIEN CONSTITUE L'ELEMENT ESSENTIEL DU CONFLIT DU PROCHE-ORIENT ET QUE LA PAIX EQUITABLE SOUHAITEE DANS LA REGION NE PEUT ETRE REALISEE QUE PAR L'EVACUATION DE TOUS LES TERRITOIRES ARABES OCCUPES, Y COMPRIS JERUSALEM, ET LA RECONNAISSANCE DES DROITS LEGITIMES DU PEUPLE PALESTINIEN, Y COMPRIS SON DROIT A L'AUTODETERMINATION AINSI QUE SON DROIT A CREER SON ETAT, ET QUE LA SOLUTION GLOBALE DU PROBLEME EXIGE LE REGLEMENT DU PROBLEME PALESTINIEN DANS TOUS SES ASPECTS, EN PRESENCE DE TOUTES LES PARTIES CONCERNEES, Y COMPRIS L'OLP, CONSIDEREE COMME LE SEUL REPRESENTANT LEGITIME DU PEUPLE PALESTINIEN.

SA MAJESTE LE ROI `KHALED` ET LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ONT EXAMINE LA SITUATION DANS DIVERSES REGIONS D'AFRIQUE ET ONT EXPRIME LEURS GRAVES PREOCCUPATIONS DEVANT CERTAINES ENTREPRISES DE DESTABILISATION. ILS SE SONT PRONONCES POUR LE MAINTIEN DE CES REGIONS A L'ECART DES INGERENCES EXTERIEURES AFIN D'Y PRESERVER LA PAIX ET LA SECURITE. ILS ONT EXPRIME LEUR INTERET POUR LES EFFORTS ENTREPRIS PAR LES ETATS AFRICAINS EUX-MEMES AFIN D'ASSURER LA STABILITE DU CONTINENT. ILS ONT FORMULE LE VOEU QUE LA PROCHAINE REUNION A KHARTOUM DE L'OUA SE TRADUISE PAR DES RESULTATS POSITIFS GARANTISSANT A CHAQUE ETAT AFRICAIN LA POSSIBILITE D'ASSURER SON DEVELOPPEMENT DANS LE RESPECT DE SA SOUVERAINETE ET LE LIBRE CHOIX DE SES OPTIONS NATIONALES, POLITIQUES OU ECONOMIQUES.

SA MAJESTE LE ROI `KHALED` ET LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ONT EXPRIME LEUR PREOCCUPATION COMMUNE DEVANT LES MENACES QUI PESENT SUR LA SITUATION ECONOMIQUE MONDIALE ET LA STABILITE FINANCIERE INTERNATIONALE. ILS ONT MARQUE LEUR VOLONTE DE CONTRIBUER PAR TOUS LEURS EFFORTS AU RETABLISSEMENT DES EQUILIBRES ESSENTIELS AU DEVELOPPEMENT DES PAYS DU MONDE ET DE LEURS ECHANGES. ILS ONT D'AUTRE_PART SOULIGNE L'IMPORTANCE QU'ILS ATTACHENT A LA POURSUITE DU DIALOGUE `NORD - SUD` `CCEI` ENTRE PAYS INDUSTRIALISES ET PAYS EN DEVELOPPEMENT ET ONT CONVENU DE MAINTENIR UN CONTACT ETROIT A CE SUJET. LA PARTIE FRANCAISE A REAFFIRME SON APPRECIATION POUR LA POSITION MODEREE DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE SUR LES PRIX DU PETROLE. SA MAJESTE LE ROI ET LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ONT RELEVÉ AVEC SATISFACTION QUE DES RELATIONS CONFIAENTES ET NOMBREUSES S'ETAIENT ETABLIES ET QU'UNE COOPERATION MUTUELLEMENT BENEFIQUE S'ETAIT ENGAGEE DANS LE

DOMAINE ECONOMIQUE. LES DEUX PARTIES ONT EXAMINE DANS UN ESPRIT POSITIF LES POSSIBILITES DE SON APPROFONDISSEMENT ET DE SA DIVERSIFICATION DANS DES DOMAINES TELS QUE LA PLANIFICATION ET L'INGENIERIE, LA RECHERCHE GEO-PHYSIQUE ET MINIERE ET LA MISE EN_VALEUR DES RESSOURCES NATURELLES, LES INFRASTRUCTURES ET TRAVAUX PUBLICS AINSI QUE LES EQUIPEMENTS URBAINS, SOCIAUX ET INDUSTRIELS, L'AGRICULTURE ET L'UTILISATION DES EAUX, L'INFORMATIQUE, LES ENERGIES, NOTAMMENT LES ENERGIES NOUVELLES, LES TECHNIQUES MODERNES DE TRANSPORT ET DE TELECOMMUNICATIONS AINSI QUE LA TELEVISION EN COULEUR ET LE CENTRE DE RECHERCHE NUCLEAIRE A USAGE PACIFIQUE. IL LEUR EST APPARU QUE CES DIVERS SECTEURS OFFRAIENT AUX DEUX PAYS DE VASTES POSSIBILITES, TANT AU POINT_DE_VUE DE LA RECHERCHE, DU DEVELOPPEMENT ET DES REALISATIONS QUE DE CELUI DU TRANSFERT DES TECHNOLOGIES.

SA MAJESTE LE ROI `KHALED`, ET LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SE SONT FELICITES DES PROGRES DE LA COOPERATION CULTURELLE, SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE FRANCO - SAOUDIENNE £ ILS ONT MARQUE LEUR SOUCI DE VOIR CELLE-CI SE DEVELOPPER DAVANTAGE, NOTAMMENT DANS LE DOMAINE DES UNIVERSITES ET CELUI DES ECHANGES CULTURELS. ILS ONT REAFFIRME LEUR SOUHAIT QUE SOIENT AUGMENTES LES ECHANGES DE BOURSIERS ENTRE LES DEUX PAYS. ILS ONT ENFIN RAPPELE L'IMPORTANCE QU'ILS ATTACHENT A L'INSTITUT DU MONDE ARABE, DONT LA CREATION A ETE RECEMMENT DECIDEE A PARIS ET QUI DOIT CONSTITUER UN TRAIT D'UNION ENTRE LES CULTURES ARABE ET FRANCAISE. SA MAJESTE LE ROI ET LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ONT PU CONSTATER AVEC SATISFACTION QUE L'EXPERIENCE D'UNE NOUVELLE ANNEE AVAIT PLEINEMENT CONFIRME LE BIEN-FONDE DE LEURS POSITIONS COMMUNES EN CE QUI CONCERNE D'UNE_PART LES ASPECTS POLITIQUES, ECONOMIQUES ET CULTURELS DU DIALOGUE ENTRE L'EUROPE ET LES PAYS ARABES, D'AUTRE_PART LA COOPERATION ENTRE LA FRANCE ET L'ARABIE SAOUDITE. AFIN DE POUVOIR SE TENIR MUTUELLEMENT INFORMES DE LEURS POINTS_DE_VUE, ILS SONT CONVENUS DE DONNER UN CARACTERE PLUS REGULIER AUX CONSULTATIONS ENTRE LEURS GOUVERNEMENTS. SA MAJESTE LE ROI A EXPRIME AU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE SES TRES VIFS REMERCIEMENTS POUR L'HOSPITALITE SI GENEREUSE QUI LUI A ETE RESERVEE, AINSI QUE POUR L'ACCUEIL TRES CHALEUREUX DU PEUPLE FRANCAIS QUI TRADUIT LA PROFONDEUR DE L'AMITIE ENTRE LES DEUX PAYS.